

original: jac ¹⁰
 kopie: brf sin kt sru w&k

rome 2.2.90 14.45

p.B. 15.29. J. ✓
 S.B. 31.31 J.O. ✓
p.B. 41.11. J. 1.

45 hnnhh

confidentiel
 pour dfi, secretariat general
 dfae, direction politique

copie : dfi/ directeur office federal assurances sociales.

le directeur general de l'emigration farnesina (x), personnalite integre et tres amie de la suisse, que je connais depuis longtemps, m'a approchee a titre amical et personnel dans l'affaire suivante :

ambassadeur solari-bozzi a envoye a farnesina rapport annoncant reprise negociations sur assurances sociales en fevrier et faisant etat d'une conversation avec conseiller federal cotti ou ce dernier aurait critique le chef de la delegation italienne, le ministre cristofanelli, ainsi qu'un membre de rang inferieur a la delegation, m. lo re, si j'ai bien compris x, la suisse demanderait un changement de negociateurs. cette communication de solari-bozzi a beaucoup surpris la farnesina et x souhaiterait savoir si l'ambassadeur refletere fidelement la position suisse. ces deux negociateurs italiens doivent, en tout etat de cause, quitter prochainement leur poste, mais il s'agit de personnalites honorables qui n'ont pas demerite et x ne voudrait pas leur faire inutilement au tort.

x s'est demande - information que je vous donne a titre strictement confidentielle - si solari-bozzi n'a pas attribue a conseiller federal cotti des vues qui etaient les siennes et celles de l'ambassade d'italie.

en matiere d'emigration, farnesina n'est pas tres contente de l'ambassade et notamment de m. ungaro, juge trop tendre a l'egard du pci. d'autre part, solari-bozzi a mal supporte l'enquete administrative a tres haut niveau dont il a ete l'objet au sujet du centre pedagogique de berne. l'existence de ce centre qui passe pour tres soumis a l'influence du pci n'est pas contestee, mais x estime qu'on ne peut pas continuer a lui verser des fonds sans base legale.

si le telegramme de solari-bozzi sur cristofanelli et lo re refletere fidelement la position suisse, je vous saurais gre de m'en informer sans qu'il soit necessaire de faire une demarche. si, en revanche, il s'agit d'une interpretation abusive, je pense qu'il y aurait lieu que j'en informe x par egard pour les fonctionnaires concernes.
 pometta+

ambasuisse

text envoye a: dfi, secr. general

dfr, dir. off. fed. assur. soc.

2.2.90 -o- 17.20h bru

